

Fiche d'information sur le produit

RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2019/2016 DE LA COMMISSION en ce qui concerne l'étiquetage énergétique des dispositifs d'affichage électronique

Nom du fournisseur ou marque commerciale. Oceanic

Adresse du fournisseur: Oceanic - Qualite Produits, 120-126 Quai de Bacalan, 33000 Bordeaux, FR

Référence du modèle: OCEARTTL133S

Type d'appareil de réfrigération:

Appareil à faible niveau de bruit:	Non	Type de construction:	à pose libre
Appareil de stockage du vin:	Non	Autre appareil de réfrigération:	Oui

Paramètres généraux du produit:

Paramètre	Valeur	Paramètre	Valeur
Dimensions hors tout (millimètres)	Hauteur	850	Volume total (dm ³ ou l)
	Largeur	560	
	Profondeur	575	
IEE	124	Classe d'efficacité énergétique	F
Émissions de bruit acoustique dans l'air [dB(A) re 1 pW]	40	Classe d'émission de bruit acoustique dans l'air	C
Consommation d'énergie annuelle (kWh/an)	113	Classe climatique:	tempérée élargie, tempérée, subtropicale, tropicale
Température ambiante minimale (°C) à laquelle l'appareil de réfrigération est adapté	10	Température ambiante maximale (°C) à laquelle l'appareil de réfrigération est adapté	43
Réglage hiver	Non		

Paramètres des compartiments:

Type de compartiment	Paramètres et valeurs de compartiment			
	Volume de compartiment (dm ³ ou l)	Réglage de température recommandé pour un stockage optimisé des denrées alimentaires (°C) Ces réglages ne doivent pas être en contradiction avec les	Pouvoir de congélation (kg/24h)	Defrosting type (auto-defrost=A, manual defrost=M)

			conditions de stockage prévues à l'annexe IV, tableau 3		
Garde-manger	Non	-	-	-	-
Stockage du vin	Non	-	-	-	-
Cave	Non	-	-	-	-
Denrées alimentaires fraîches	Oui	133,0	4	-	M
Denrées hautement périssables	Non	-	-	-	-
Sans étoile ou fabrication de glace	Non	-	-	-	-
1 étoile	Non	-	-	-	-
2 étoiles	Non	-	-	-	-
3 étoiles	Non	-	-	-	-
4 étoiles	Non	-	-	-	-
Zone 2 étoiles	Non	-	-	-	-
Compartiment à température variable	-	-	-	-	-
Paramètres de la source lumineuse:					
Type de source lumineuse			-		
Classe d'efficacité énergétique			-		
Durée minimale de la garantie offerte par le fabricant: 24 mois					
Informations supplémentaires:					
Lien internet vers le site web du fabricant où se trouvent les informations visées au point 4 a) de l'annexe du règlement (UE) 2019/2019 de la Commission: www.oceanic.eu					